

AFFAIRE N°33. - Virement de crédit au Budget de 1970.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation d'effectuer le virement de crédit ci-après :

- de l'Art. 661 - frais de transport.....25 000 Frs.-
- pour l'Art.6431 - frais de cours et de stage.....25 000 Frs.-

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Vue  
D. Denis, le 9 juillet 1970  
P. le Maire  
Le Secrétaire Général  
Signé : Pl. Kessler

LE MAIRE. - Mesdames et Messieurs, je vous demande l'autorisation d'examiner quelques dossiers urgents non portés à l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme  
Le Directeur des Affaires Financières  
Ch. Vergoren